

PORTRAIT *2025*

PDZA

Rimouski-Neigette



SOMMAIRE

L'équipe	01.
Qu'est-ce qu'un PDZA	02.
Localisation et population	04.
Climat et caractéristiques géophysiques	05.
Affectations agricoles	08.
Occupation du territoire	13.
Les activités agricoles	15.
Bio, Transfo, sirop et proximité	21.
Évaluations foncières	22.
Terres non exploitées	23.
Pratiques agroenvironnementales	26.
Ressources humaines	27.
Relève	28.
Ressources utiles et remerciements	29.

L'ÉQUIPE



Le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette

- M. Francis St-Pierre (préfet) Maire de Saint-Anaclet-de-Lessard
- M. Langis Proulx Maire d'Esprit-Saint
- M. Mario Beauchesne Maire de Saint-Fabien
- M. Guy Caron Maire de Rimouski
- M. Claude Viel Maire de Saint-Eugène-de-Ladrière
- Mme Chantal Gagnon Maire de La Trinité-des-Monts
- M. Gervais Soucy Maire de Saint-Narcisse-de-Rimouski
- Mme Julie Thériault Mairesse de Saint-Marcellin
- M. Robert Savoie Maire de Saint-Valérien

Rédaction et mise en page

- Marie-Pier Landry, MRC de Rimouski-Neigette
- Geneviève Chaumel, MRC de Rimouski-Neigette

Géomatique, analyse et cartographie

- Marie-Pier Landry, MRC de Rimouski-Neigette
- Jhoanna Munoz, MRC de Rimouski-Neigette

Comité PDZA

- Maxime Lévesque MAPAQ
- François Parent Unoria Coopérative
- Claude Viel MRC de Rimouski-Neigette
- Marie-Pier Landry MRC de Rimouski-Neigette
- Mario Handfield L'Université du Québec à Rimouski
- Mylène Gagnon Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
- Maude-Alex St-Denis Monfils Table de concertation bioalimentaire du BSL
- Cynthia Coulombe Syndicat de l'UPA Rimouski-Neigette
- Alexa Bérubé Deschênes OBV Nord-Est du Bas-Saint-Laurent
- Nicole Lavoie Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- Mathilde G. Pinsonneault Marché public de Rimouski
- Lisiane St-Pierre SADC de la Neigette



PDZA

QU'EST-CE QU'UN PDZA?

Le PDZA ou Plan de développement de la zone agricole est un outil de planification stratégique. Il vise à dresser un état des lieux précis des activités agricoles d'une MRC, tout en identifiant les enjeux, les opportunités et les forces de son territoire. Ce document permet de mieux comprendre le potentiel agricole et oriente les actions pour favoriser le développement durable de l'agriculture. En d'autres mots, c'est la ligne directrice pour développer notre monde agricole en cohérence avec nos valeurs et notre territoire.

À QUOI SERT CE DOCUMENT?

- Le portrait est la section état des lieux du PDZA
- Il permet de comprendre les réalités agricoles de notre territoire
- Il nous informe sur l'évolution dans le temps du secteur agricole
- Il est la référence pour le développement agricole en tenant compte des spécificités locales

Ce document s'adresse aux producteurs, productrices, à la relève agricole, aux partenaires ainsi qu'aux citoyens.

RIMOUSKI-NEIGETTE

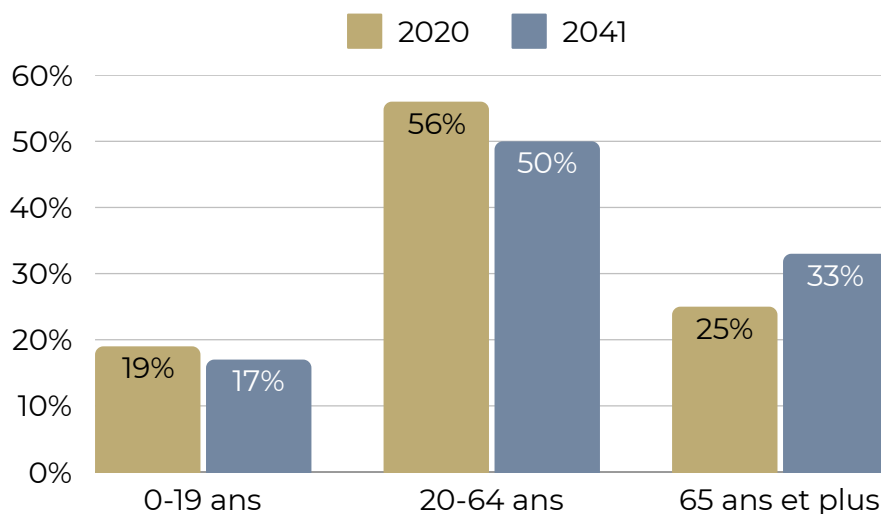
La MRC de Rimouski-Neigette couvre un territoire d'une superficie totale de 2 762 km² avec une zone agricole de 543 km².

Située au cœur du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Rimouski-Neigette est bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent sur une cinquantaine de kilomètres. Elle est limitrophe à l'ouest avec la MRC des Basques et la MRC du Témiscouata et à l'est avec la MRC de La Mitis. Sa limite sud s'étend jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick.



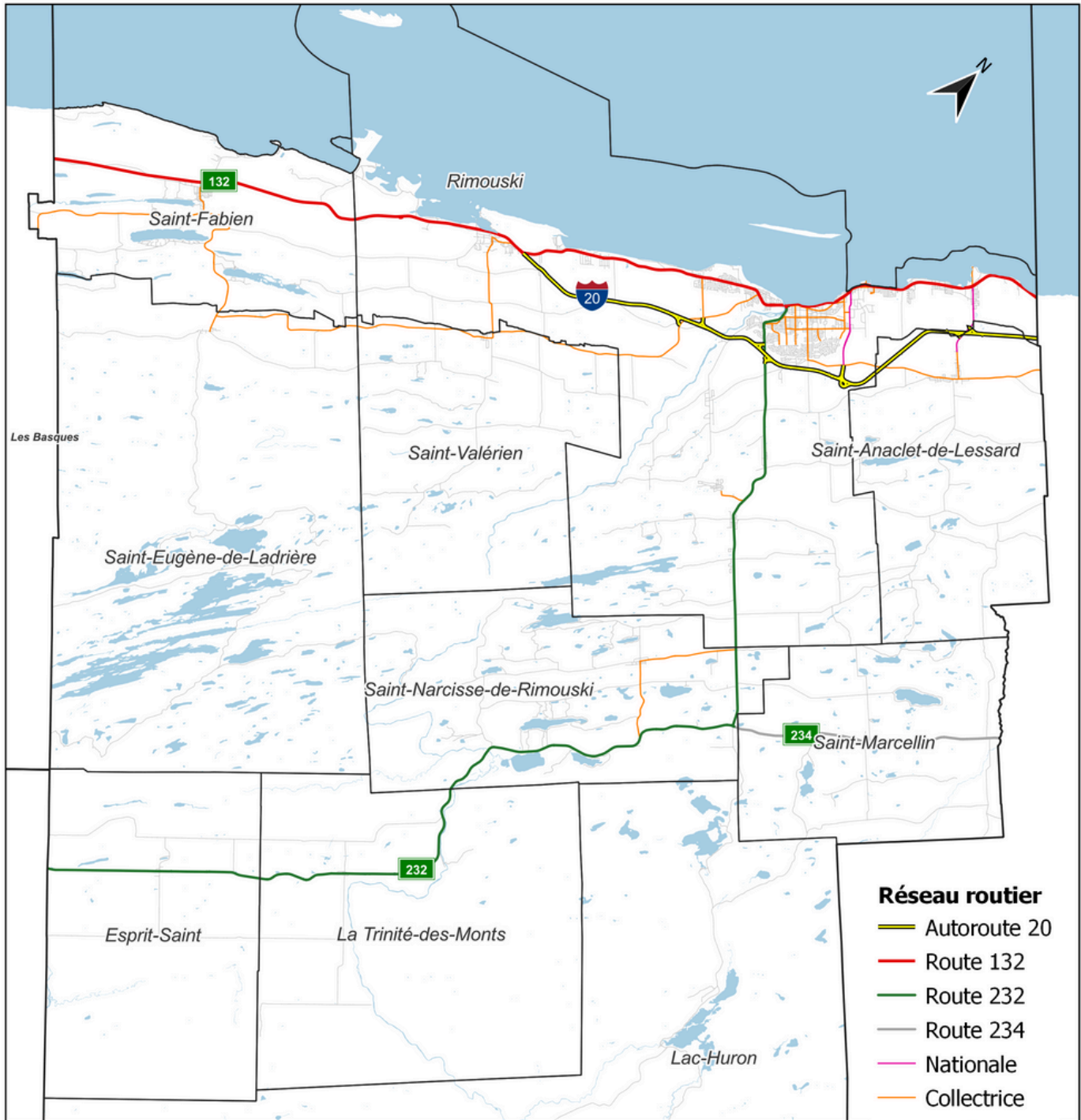
Projection démographique pour 2020-2041 (ISQ, 2021)

58 981 habitants en 2023 (ISQ)



LOCALISATION ET ACCÈS

MRC de Rimouski-Neigette



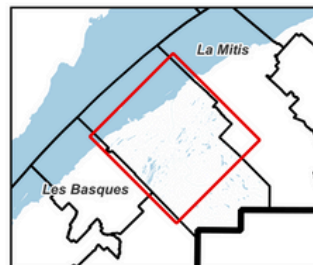
0 5 10 km

Échelle : 260000

Référence spatiale :
NAD83(CSRS) / MTM zone 6
Transverse Mercator

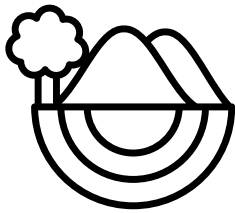
Sources :
AQreseau+
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2024-11-26



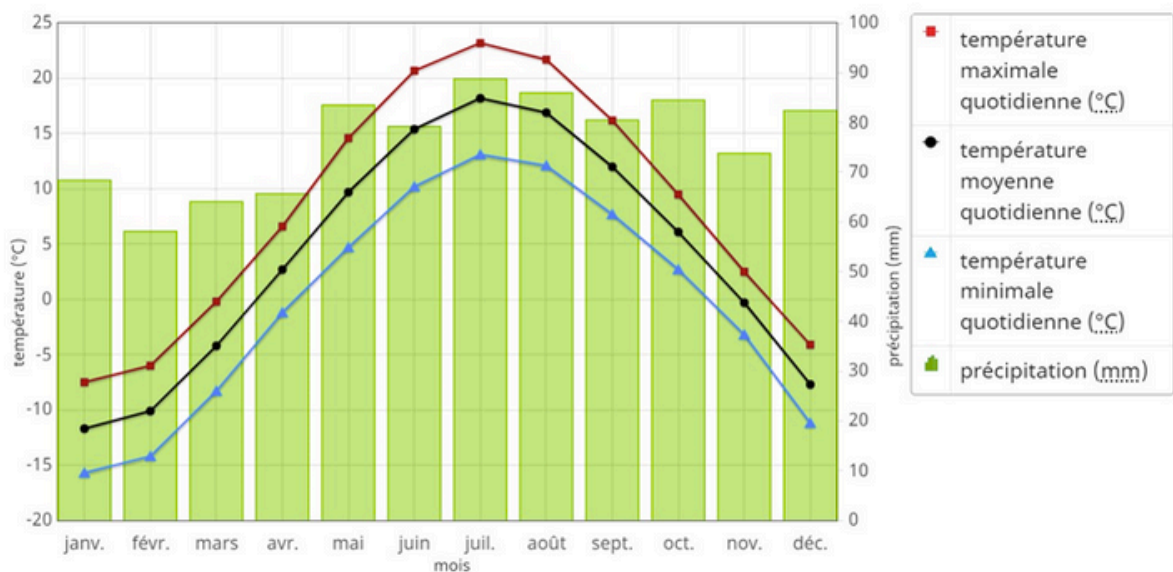
CLIMAT ET CARACTÉRISTIQUES GÉOPHYSIQUES

Climat, température et précipitation moyenne



Rimouski-Neigette se classe dans le climat continental froid et humide puisque la température y demeure en moyenne sous le point de congélation de novembre à mars, et qu'il est marqué par des précipitations régulières tout au long de l'année. (Gouvernement du Québec, 2021)

Températures moyennes annuelles de 1971 à 2000
RIMOUSKI (Environnement Canada)



PRÉVISION 2050

- **Hiver** plus chaud et plus court: moins de neige et plus de pluie
 - **Printemps** plus hâtif, légèrement plus pluvieux: une saison plus longue
 - Des **étés** plus chauds : attention aux canicules et au manque d'eau
 - Des **automnes** plus tardifs
 - La saison de croissance des plantes sera plus longue
- CDAQ, 2021



Zones de rusticité des plantes, Ressources naturelles Canada

Rusticité des plantes

Les zones de rusticité montrent les classes de survie des espèces végétales selon leur adaptation aux conditions climatiques. La délimitation de ces classes intègre une gamme de facteurs climatiques, dont les températures hivernales minimales, la durée de la période sans gel, les précipitations estivales, les températures maximales, l'enneigement, les pluies de janvier et les vitesses maximales des vents. Plus la valeur de la zone est faible, plus les plantes qui y survivent sont adaptées à un climat froid et rigoureux. Le climat de la sous-zone b est plus clément que celui de la sous-zone a. Dans Rimouski-Neigette, la zone de rusticité varie entre 5a près du fleuve et 3b vers le sud.

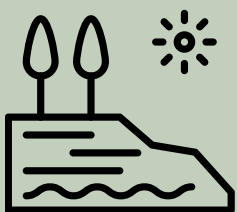
Relief et type de sol

Le territoire de Rimouski-Neigette est façonné par les basses-terres sur le littoral du Saint-Laurent. Vers le sud, le paysage se transforme en plateaux appalachiens et les hautes terres, avec un relief plus accidenté et de vallées. Les sols de la zone agricole sont variés, allant de sableux à argileux, majoritairement composés de sols issus de dépôt de tills. (MAPAQ, 2019 et Infosols)

C'est dans les municipalités côtières de la MRC que l'on retrouve la plus grande superficie de classes 2 et 3 selon l'inventaire des terres du Canada et du potentiel agricole du Québec de l'IRDA. La bande littorale contient donc les meilleures terres agricoles, en plus d'avoir un climat légèrement plus favorable à l'agriculture.

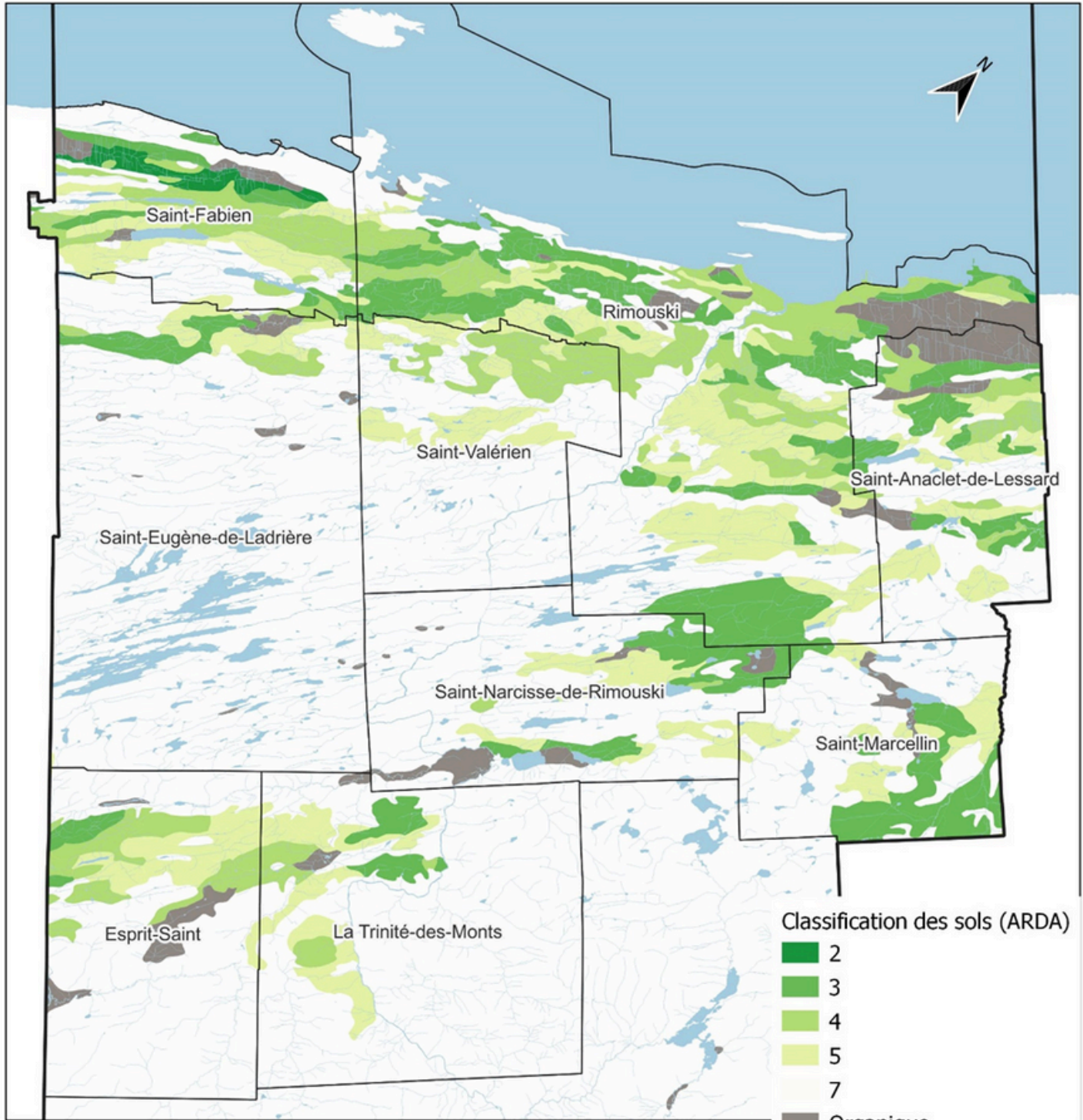
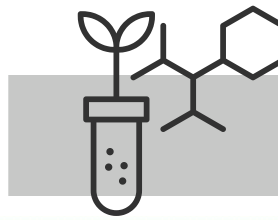
Dans Rimouski-Neigette les catégories présentant le meilleur potentiel (2 à 4) occupent près de la moitié de la zone agricole alors que les sols de la classe 5, qui comportent des facteurs limitatifs sérieux restreignant l'exploitation, en couvre le quart et le dernier quart est représenté par la catégorie 7. Les catégories 1 et 6 ne sont pas présentes. À l'extérieur de la zone agricole, la classe 7 domine le territoire et occupe environ les trois quarts de la surface.

“L’Inventaire des Terres du Canada (ITC) est un relevé complet du potentiel des terres et de leur utilisation. Il est conçu pour servir de base à la gestion des ressources agricole, forestière, récréative et faunique.” (IRDA)



ÉTUDES PÉDOLOGIQUES

MRC de Rimouski-Neigette



0 5 10 km



Échelle : 260000

Référence spatiale :
NAD83(CSRS) / MTM zone 6
Transverse Mercator

Sources :
IRDA
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2024-07-17



AFFECTATIONS AGRICOLES

L'affectation agricole vise à préserver l'intégrité de la zone agricole permanente ainsi qu'à assurer la dominance de la fonction agricole dans cette zone et sa mise en valeur durable. **Elle couvre 54 622 hectares.** On y retrouve quatre aires d'affectation distinctes: «agrodynamique», «agroforestière», «agrocampagne» et «îlot déstructuré».



Plus de 96 % des parcelles agricoles se retrouve dans la zone agricole
(BDPPAD, 2023)

*Le facteur de conversion du kilomètre² à l'hectare est X 100.
Exemple : Taille de la zone agricole : 546.22 km² = 54 622 ha*

L'**affectation agrodynamique** regroupe principalement des sols de bonnes qualités présentant le meilleur potentiel agricole. Elle se compose d'exploitations agricoles importantes et variées permettant d'accueillir des productions animales d'envergure de moyennes et grandes tailles. Elle se caractérise par une prédominance de terre en cultures. Une personne peut construire une résidence sur un ou plusieurs lots contigus et vacants, formant un ensemble d'au moins 100 hectares. Dans la MRC, l'affectation agrodynamique s'étend sur près de 36 190 hectares, représentant 67 % de la zone agricole.

L'**affectation agroforestière** se distingue par la prédominance de lots boisés par rapport aux champs cultivés et par la possibilité de construire de nouvelles résidences sur des propriétés vacantes de plus de 20 hectares sur des unités foncières où il n'y a pas d'immeuble servant à des fins résidentielles. Les aires d'affectation agroforestière se caractérisent aussi par la présence en plusieurs endroits de pentes fortes (pentes de plus de 15 %), par des sols moins productifs pour l'agriculture, par une rareté du nombre de fermes de production animale d'envergure ainsi que par l'apparition plus fréquente de terres en friche. En termes quantitatifs, l'affectation agroforestière couvre une superficie de 14 800 hectares, soit environ 27 % de la zone agricole.



L'**affectation agrocampagne** est relativement similaire à l'affectation agroforestière. Toutefois, celle-ci se démarque par la présence de terres agricoles relativement morcelées et par la possibilité de construire de nouvelles résidences sur des propriétés vacantes de plus de 5 hectares. En termes quantitatifs, l'affectation agrocampagne couvre seulement 5 % de la zone agricole, ce qui correspond à une superficie de 2 661 hectares. Les zones d'affectation agroforestière et agrocampagne peuvent favoriser l'implantation d'exploitations agricoles ayant une petite production.

L'**affectation îlot déstructuré** réunit plusieurs lieux de superficie restreinte où l'on peut observer des usages non agricoles (principalement résidentiel) à travers lesquels on retrouve des terrains vacants qui sont enclavés et irrécupérables pour l'agriculture. On dénombre actuellement 57 îlots déstructurés dans la MRC, cette affectation couvre 552 hectares soit 1 % de la zone agricole.

Critères de détermination d'un îlot déstructuré

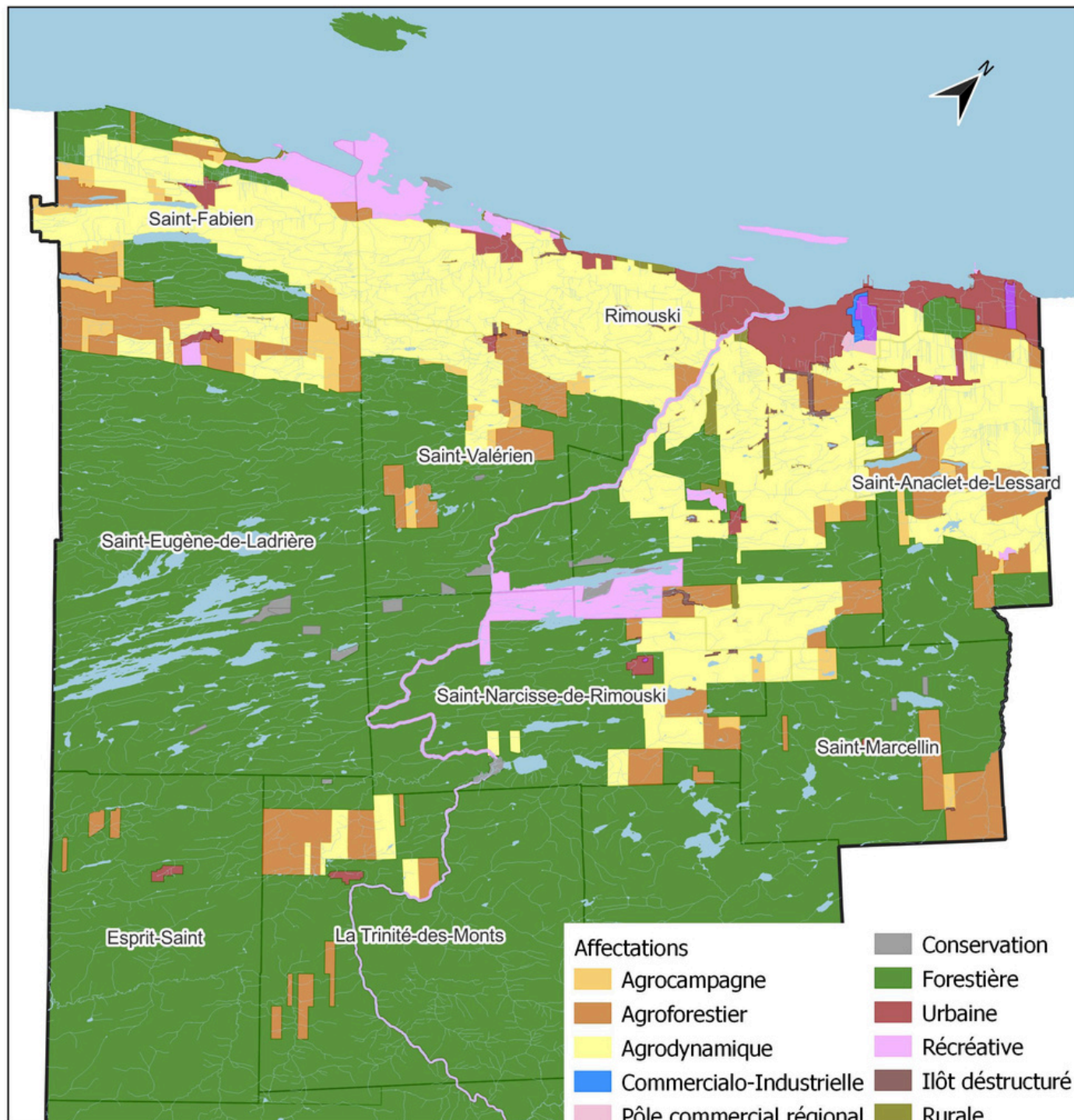
Le profil d'un îlot déstructuré devrait répondre à ces éléments :

- Regrouper un minimum de sept maisons individuelles sur une distance approximative de 300 mètres ou un minimum de cinq chalets pour un îlot de villégiature ;
- Comprendre une ou plusieurs demandes d'autorisation acceptées par la CPTAQ ;
- Inclure un ou des lots vacants ne présentant aucun intérêt pour l'agriculture ;
- Contenir, à l'occasion, des usages commerciaux, industriels ou communautaires ;
- Posséder principalement une façade le long d'un chemin public ou privé ouvert à l'année (sauf dans le cas des îlots de type villégiature).



LES GRANDES AFFECTATIONS

MRC de Rimouski-Neigette



0 5 10 km



Échelle : 260000

Référence spatiale :
NAD83(CSRS) / MTM zone 6
Transverse Mercator

Sources :

MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

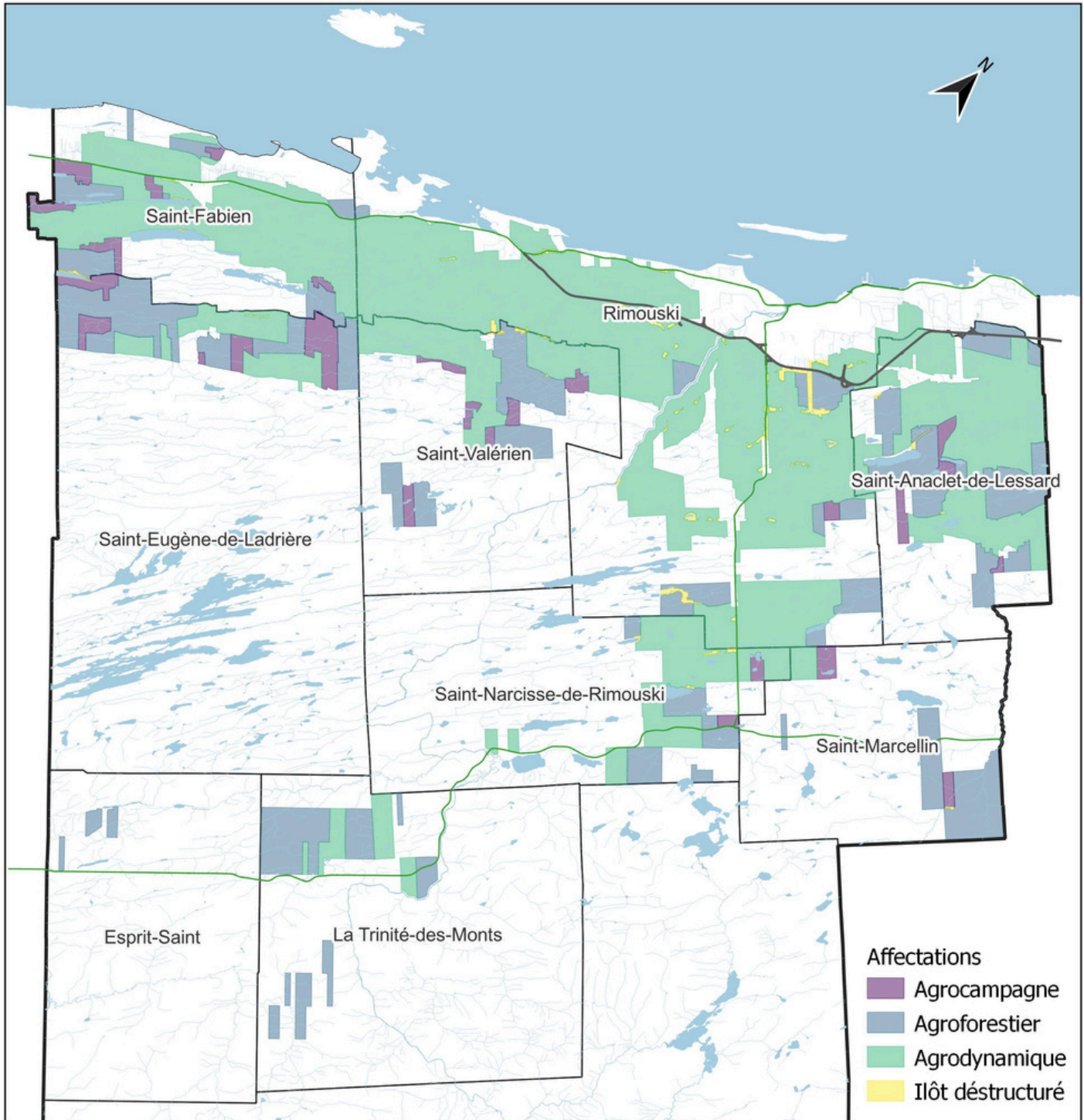
Date de production :
2024-07-24

- | | |
|--------------------------|------------------|
| Agrocampagne | Conservation |
| Agroforestier | Forestière |
| Agrodynamique | Urbaine |
| Commercialo-Industrielle | Récréative |
| Pôle commercial régional | Ilôt déstructuré |
| Industrielle | Rurale |



AFFECTATIONS AGRICOLES

MRC de Rimouski-Neigette



0 5 10 km

Échelle : 260000

Référence spatiale :
NAD83(CSRS) / MTM zone 6
Transverse Mercator

Sources :

MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2024-07-24



OCCUPATION DU TERRITOIRE

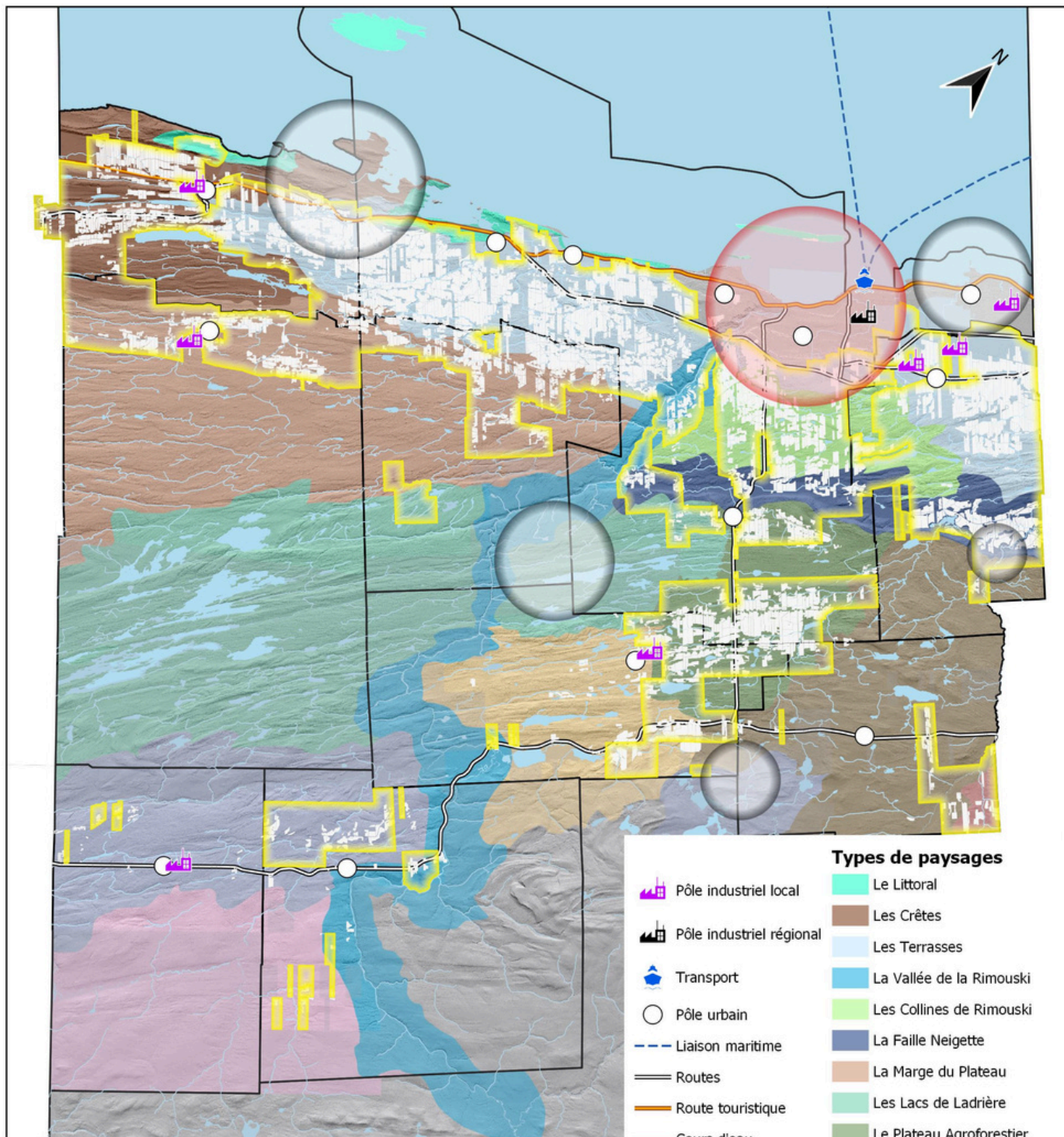
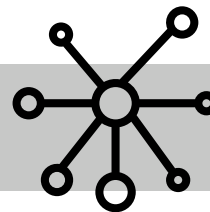
Le territoire agricole est habité par une grande variété d'entreprises de différentes tailles, types de production, choix de mise en marché, valeurs, procédés, etc. Ces entreprises façonnent le paysage et maintiennent de nombreux services de proximité dans nos ruralités. Les familles qui cultivent dans notre communauté jouent un rôle dans la résilience face aux enjeux mondiaux des changements climatiques et contribuent à notre autonomie alimentaire.

Le secteur agricole de Rimouski-Neigette est influencé par la cohabitation du principal pôle urbain de la région et de sa ruralité. Cette dynamique apporte de nombreux avantages comme un bassin de consommateurs, plusieurs organismes de soutien sur la thématique du système alimentaire et de l'agriculture, un plan d'agriculture urbaine, un marché public reconnu, etc. Cette dynamique présente toutefois des défis majeurs comme pour l'harmonisation des différents usages du territoire ainsi que la divergence des besoins du développement agricole et du développement urbain.



DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

MRC de Rimouski-Neigette



- Types de paysages**
- Pôle industriel local
 - Pôle industriel régional
 - Transport
 - Pôle urbain
 - Liaison maritime
 - Routes
 - Route touristique
 - Cours d'eau
 - Plan d'eau
 - Attrait touristique
 - Pôle principal
 - Parcelles agricoles
 - Zone agricole
 - Municipalités
 - Le Littoral
 - Les Crêtes
 - Les Terrasses
 - La Vallée de la Rimouski
 - Les Collines de Rimouski
 - La Faille Neigette
 - La Marge du Plateau
 - Les Lacs de Ladrière
 - Le Plateau Agroforestier
 - Le Plateau de Saint-Narcisse
 - Le Plateau de Saint-Marcellin
 - Le Plateau de Les Hauteurs
 - Le Plateau Forestier
 - Les Collines du Sud

0 5 10 km

Échelle : 260000

Référence spatiale :
NAD83(CSRS) / MTM zone 6
Transverse Mercator

Sources :
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec
Ruralys

Date de production :
2025-02-04

LES ACTIVITÉS AGRICOLES

Rimouski correspond à la municipalité avec la plus grande superficie agricole exploitée, suivi par Saint-Anaclet-de-Lessard, puis par Saint-Fabien. La superficie agricole en culture a légèrement réduit passant de 19 606 ha en 2011 à 18 887 ha en 2021 (Stat Can).

En 2010, le nombre d'entreprises agricoles était de 242, une diminution de 18% avec les 200 recensées en 2024. Le revenu engendré par ces 200 entreprises était de 65 358 905\$.

Les principales productions en quantité sont la production laitière, le bovin de boucherie et l'acériculture. En matière de revenu, la production laitière est toujours première, suivi du porc et de l'acéricole.



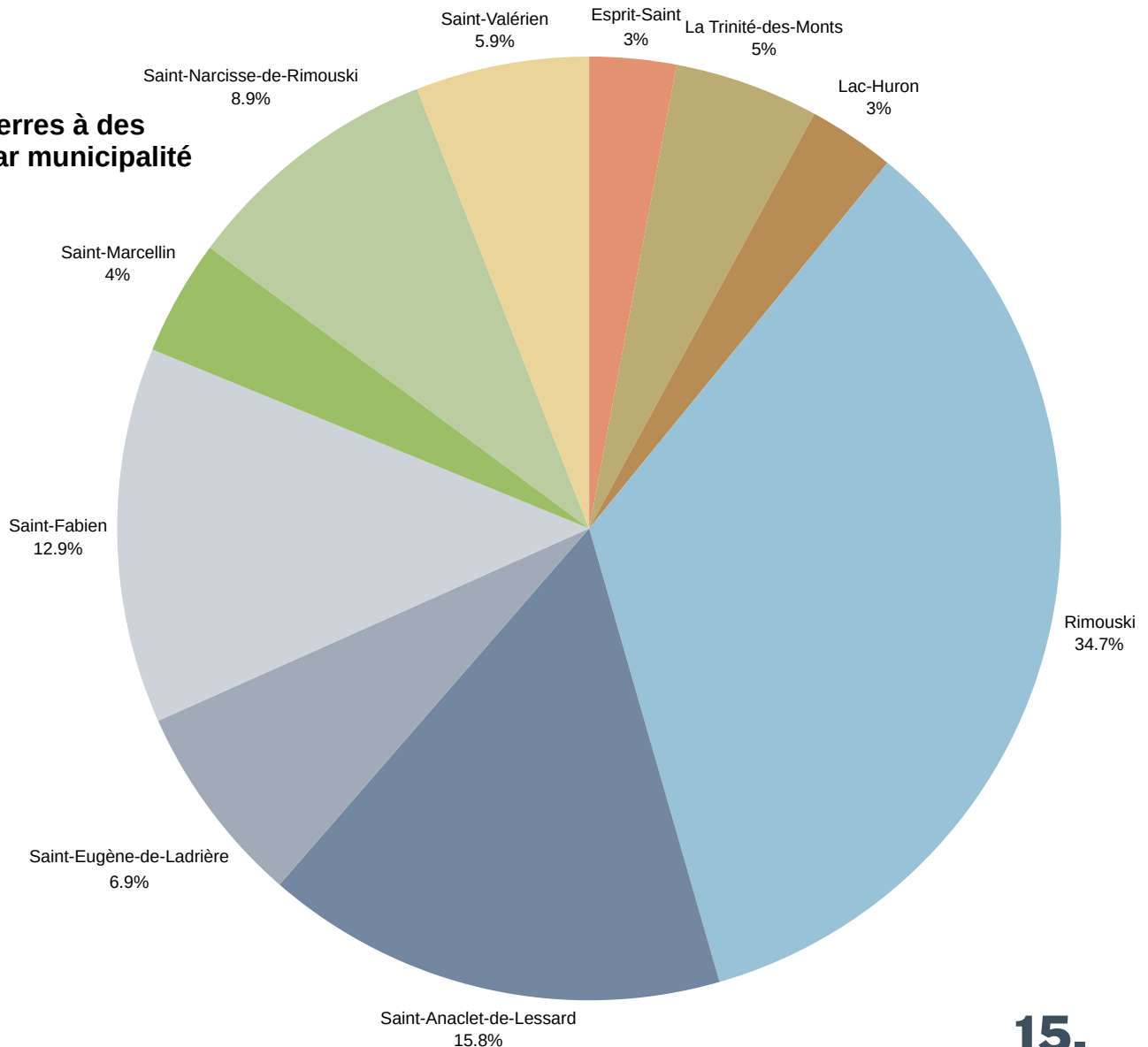
200 entreprises agricoles (2024)

65,4 M\$ revenu d'exploitation annuel (2024)

570 emplois directs en production et transformation alimentaires (2021)

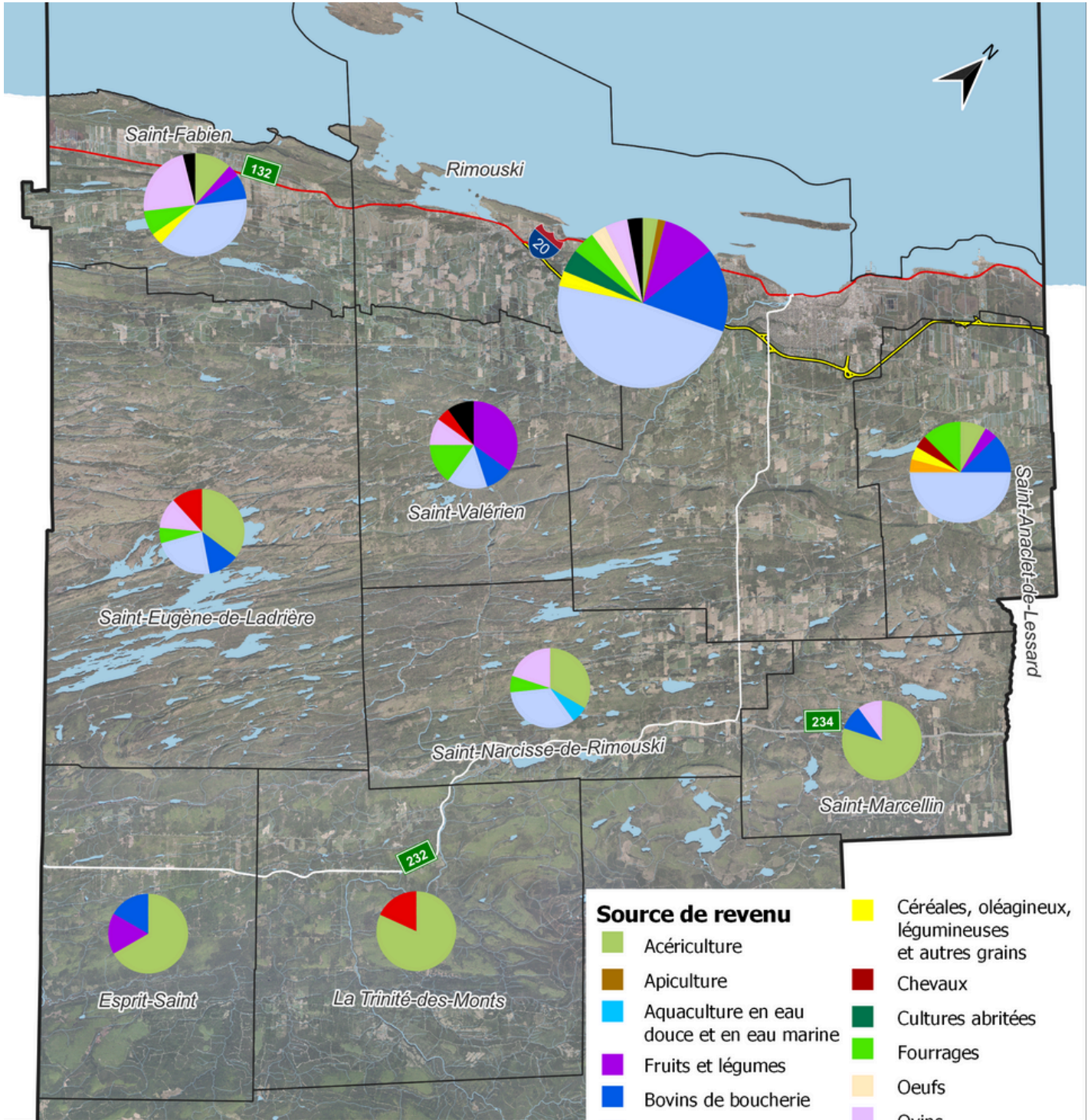
Superficie des terres à des fins agricoles par municipalité

MAPAQ, 2024



Production principale par municipalité

MRC de Rimouski-Neigette



Source de revenu

- Acériculture
- Apiculture
- Aquaculture en eau douce et en eau marine
- Fruits et légumes
- Bovins de boucherie
- Bovins laitiers et production laitière
- Caprins
- Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains
- Chevaux
- Cultures abritées
- Fourrages
- Oeufs
- Ovins
- Porcs
- Autres sources de revenu

0 5 10 km



Échelle : 260000

Sources :
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2024-08-07

Référence spatiale :
NAD83(CSRS) / MTM zone 6
Transverse Mercator



Production par municipalité	Nombre d'entreprises
Esprit-Saint	6
Acériculture	4
Autres productions	2
La Trinité-des-Monts	11
Acériculture	9
Autres productions	2
Lac-Huron	6
Acériculture	6
Rimouski	68
Bovins de boucherie	11
Bovins laitiers et production laitière	33
Autres productions animales	6
Grandes cultures et production fourragère	5
Fruits, légumes et pomme de terre	6
Autres productions	7
Saint-Anaclet-de-Lessard	24
Bovins laitiers et production laitière	12
Autres productions animales	5
Productions végétales	7
Saint-Eugène-de-Ladrière	17
Acériculture	6
Bovins laitiers et production laitière	4
Autres productions animales	6
Autres productions	1
Saint-Fabien	25
Bovins laitiers et production laitière	10
Ovins	6
Autres productions	9
Saint-Marcellin	10
Acériculture	8
Autres productions	2
Saint-Narcisse-de-Rimouski	15
Acériculture	5
Bovins laitiers et production laitière	5
Autres productions	5
Saint-Valérien	18
Productions animales	8
Autres légumes frais	5
Autres productions végétales	5
Total général	200

Nombre d'entreprises agricoles par municipalité en fonction de leur production principale
MAPAQ, 2024



Revenus agricoles selon les productions dans la MRC en 2024

Productions agricoles	Entreprise (nbr)	Revenus (\$)	%
Bovins laitiers et production laitière	68	36 607 108	56,0 %
Porcs	8	8 219 565	12,6 %
Acériculture	52	7 419 651	11,4 %
Ovins	20	2 748 307	4,2 %
Autres productions végétales (Autres légumes de transformation, pommes de terre, etc.)	6	2 192 362	3,4 %
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	55	2 182 724	3,3 %
Bovins de boucherie	32	1 776 809	2,7 %
Cultures abritées	7	926 976	1,4 %
Oeufs	6	907 229	1,4 %
Bois	44	819 281	1,3 %
Fourrages	39	694 974	1,1 %
Autres sources de revenus	10	313 908	0,5 %
Autres légumes frais	15	289 277	0,4 %
Autres productions animales (apiculture, caprins, poulets, etc.)	9	220 491	0,3 %
Autres fruits	6	40 244	0,1 %
Total	377*	65 358 905	100,0 %

MAPAQ, 2024

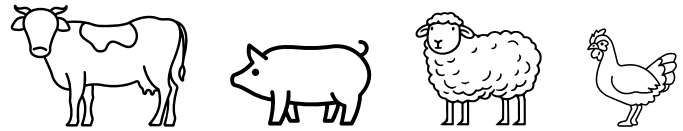
*La somme des entreprises ne donne pas le nombre 200, car une même exploitation peut engendrer des revenus en provenance de diverses sources.



En 2010, les **revenus agricoles** totaux étaient de **55 665 696 \$**.

L'évolution des revenus est donc à la hausse de 14,8 % de 2010 à 2024.

Le paysage agricole du Bas-Saint-Laurent est grandement influencé par les entreprises d'élevages et de ses champs de fourrage. Au total 13 629 ha sont dédiés à cette culture. Dans chaque municipalité, on retrouve au moins une entreprise animale.



Nombre de têtes¹ par type de production

	MRC 2011	MRC 2016	MRC 2021	Bas-Saint-Laurent 2021	Contribution régionale (%)
Production laitière					
Vaches laitières	5 145	4 966	5509	40060	14%
Production bovine					
Vaches de boucherie	1 110	1 034	781	10915	7%
Bovin d'engraissement (bouillons et génisse)	477	273	286	6 386	4%
Production porcine					
Porcs	25 040	31 673	23 038	117 915	20%
Production ovine					
Brebis	7 098	6 746	5 055	32 367	16%
Agneaux	5 906	5 227	5 586	29 463	19%

1. Le nombre de têtes est celui présent sur les fermes le jour du recensement.

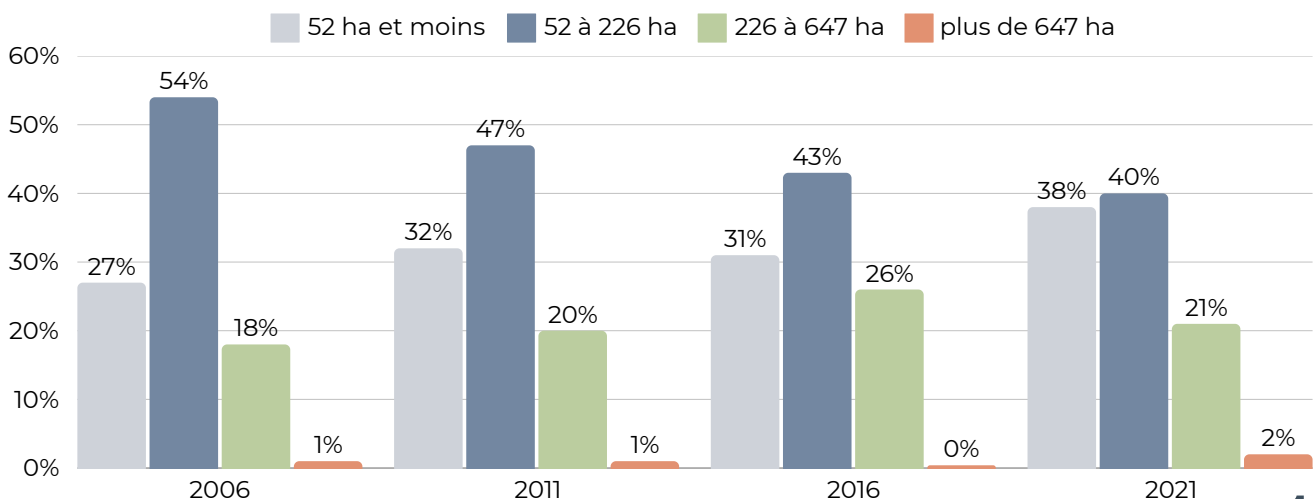
Stat Can 2011, 2016, 2021



La taille des entreprises a évolué dans le temps et les superficies des fermes vont généralement augmenter pour suivre la croissance de l'entreprise, par contre, le nombre d'entreprises a diminué. Le graphique ci-dessous montre en pourcentage une réduction au niveau des entreprises de taille moyenne; d'une superficie entre 52 et 226 ha ainsi qu'une augmentation pour celles de moins de 52 ha et celles de plus de 647 ha.

Évolution de la taille des fermes de 2006 à 2021

Stat Can



Évolution du nombre d'entreprises et de la superficie des fermes de 2010 à 2024

Municipalités	Nombre d'entreprises				Superficie exploitée (ha)			
	2010	2017	2024	Évolution 2010-2024	2010	2017	2024	Évolution 2010-2024
Esprit-Saint	6	3	6	= 0%	654,72	726,28	1111,95	↑ 41%
La Trinité-des-Monts	16	16	11	↓ -45%	2801,5	2647	1839,67	↓ -52%
Lac-Huron	C	3	6	↑ 100%	C	270,21	897,64	↑ 100%
Rimouski	84	70	68	↓ -24%	12798,63	12044,67	11875,23	↓ -8%
Saint-Anaclet-de-Lessard	27	24	24	↓ -13%	5276	5194,08	5360,62	↑ 2%
Saint-Eugène-de-Ladrière	16	14	17	↑ 6%	2351,72	2265,25	2306,42	↓ -2%
Saint-Fabien	27	28	25	↓ -8%	5142,56	4462,98	4447,51	↓ -16%
Saint-Marcellin	13	9	10	↓ -30%	1532	1254,44	1385,01	↓ -11%
Saint-Narcisse-de-Rimouski	19	14	15	↓ -27%	3097,16	2842,49	2979,94	↓ -4%
Saint-Valérien	18	20	18	= 0%	2597,13	2239,06	2150,9	↓ -21%
Total général	235	202	200	↓ -18%	36371,26	33946,46	34354,89	↓ -6%

MAPAQ, 2024

Il faut considérer dans l'analyse des données du tableau ci-dessus que les superficies exploitées peuvent inclure des superficies forestières et non cultivées pour des fins agricoles et que la mise à jour peut parfois dater d'un certain temps.

RISQUE DE DÉMANTÈLEMENT

Dix-neuf entreprises risquent de vendre d'ici cinq ans; les propriétaires le souhaitent ou ne savent pas et sont sans relève ou incertains. On compte également 41 entreprises sujettes au démantèlement, car les propriétaires ont 50 ans et plus, ils ne souhaitent pas vendre ou transférer d'ici cinq ans, mais sont sans relève ou incertains. C'est donc **30 % des entreprises qui sont évaluées à risque de démantèlement** dans Rimouski-Neigette. (MAPAQ, 2023)

Depuis 2010, nous pouvons constater une diminution de 18 % du nombre d'entreprises agricoles, passant de 235 à 200. Il était de 274 en 2000. La diminution s'est atténuée dans les dernières années, comme le démontre le total d'entreprises de 2017 presque équivalent à celui d'aujourd'hui. Pour la même période, les superficies exploitées ont réduit d'environ 2000 ha. La diminution des superficies est moins importante que celle du nombre de fermes, ce qui peut s'expliquer par l'achat des terres et des quotas par d'autres entreprises.

BIO, TRANSFO, SIROP ET PROXIMITÉ

Acériculture

91 entreprises sur l'ensemble des municipalités pour 1.3 M d'entailles
→ 35% en forêt privée
→ 65% en forêt publique

Production annuelle: 6 millions de livres pour 20 millions\$ (PPAQ, 2024)



Biologique

34 entreprises certifiées Biologique (2022) plus de 50 % sont dans le secteur acéricole.
(Inventaire TCBSL)



Transformation

54 entreprises de transformation (2022). Dominée par des entreprises acéricoles, de boulangerie et des pêches.
(Inventaire TCBSL)



Vente directe et agrotourisme

44 entreprises de vente directe.
• Autocueillette: 5
• Kiosques à la ferme: 25
• Paniers fermiers: 10
Un seul marché public
L'agrotourisme est marginale
(MAPAQ, 2017)



ÉVALUATION FONCIÈRE AGRICOLE

Valeur des terres agricoles

Malgré une **augmentation significative de près de 61 %** entre 2020 et 2023 selon la Financière agricole du Québec, la valeur des terres agricoles du Bas-Saint-Laurent reste tout de même un avantage sur d'autres régions.

La **valeur moyenne** des terres agricoles pour la MRC de Rimouski-Neigette entre 2019 et 2022 était de **2972 \$/ha**. (FADQ, 2023)



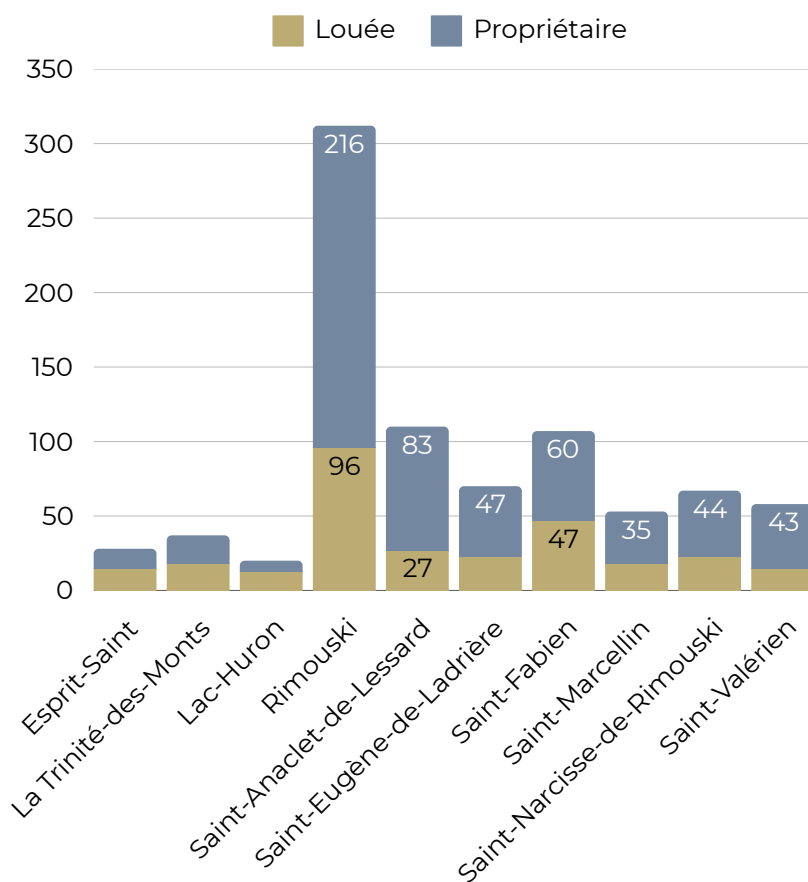
82 % de la superficie des terres exploitées dans Rimouski-Neigette est utilisée par son propriétaire (Stat Can, 2021).



Location des terres

Selon l'enquête du MAPAQ sur le coût de location des terres agricoles et acéricoles, 50 % des répondants ont comme activité principale la production laitière suivi de l'acériculture pour 23 %. Les baux sont d'une durée de 2 à 5 ans pour 58 % des répondants, seulement 2 % sont de plus de 10 ans. La grande majorité des terres louées sont utilisées pour la production de foin (77 %). **Les coûts de location sont passés de 39 \$/ha en 2009 à 54 \$/ha en 2021, une augmentation de 38 %.** (MAPAQ, 2021)

Nombre de parcelles de terre cultivée selon son mode d'occupation



TERRES NON EXPLOITÉES

Dans le paysage agricole, certaines terres ne sont pas exploitées pour diverses raisons. Certaines l'ont été dans le passé, mais des changements de procédés ou d'équipements les rendent moins propices à la culture et d'autres n'ont jamais été favorables à l'exploitation. Bien que non productives pour le secteur, des terres non exploitées peuvent jouer un rôle bénéfique pour l'agriculture.



Terres agricoles dévalorisées

Les terres agricoles dévalorisées (TAD), souvent appelées terres en friche, se retrouvent sur l'ensemble des municipalités, mais dans une proportion assez limitée.

Dans la MRC de Rimouski-Neigette, nous estimons la superficie totale des TAD à 1 172,2 ha représentant 0,4 % de la superficie du territoire. 846,8 ha sont situés dans la zone agricole. Seules les friches de plus d'un hectare, sans reboisement identifié et n'étant pas superposées à un milieu humide ont été retenues dans la caractérisation.



Milieux humides

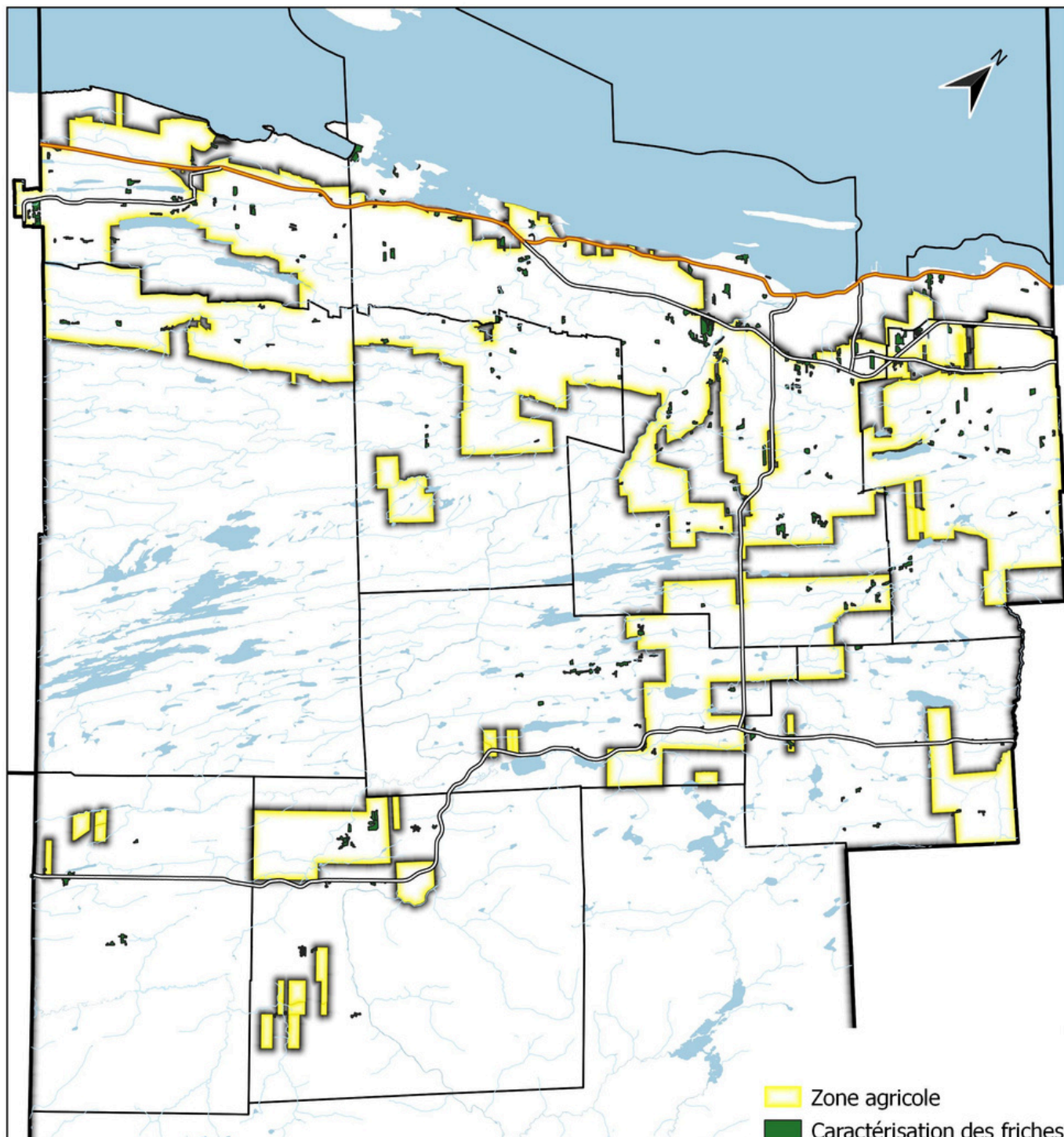
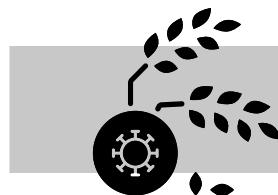
Les milieux humides, pour leur part, représentent une superficie de 38 749 ha ce qui correspond à 14 % de l'ensemble du territoire de la MRC.

Les tourbières boisées ombrotrophes (33 %) et les marécages (29 %) dominent la superficie du territoire occupé par les milieux humides suivi par les tourbières boisées minérotrophes représentant 20 % de la superficie. (PRMHH)

Les milieux humides peuvent jouer un rôle écologique, par exemple, dans la protection contre les inondations, le captage de carbone, la purification de l'eau et pour la biodiversité. (CQDE)

Terres agricoles dévalorisées (Friches)

MRC de Rimouski-Neigette



Échelle : 250000

Référence spatiale :
NAD83(CSR) / MTM zone 6
Transverse Mercator

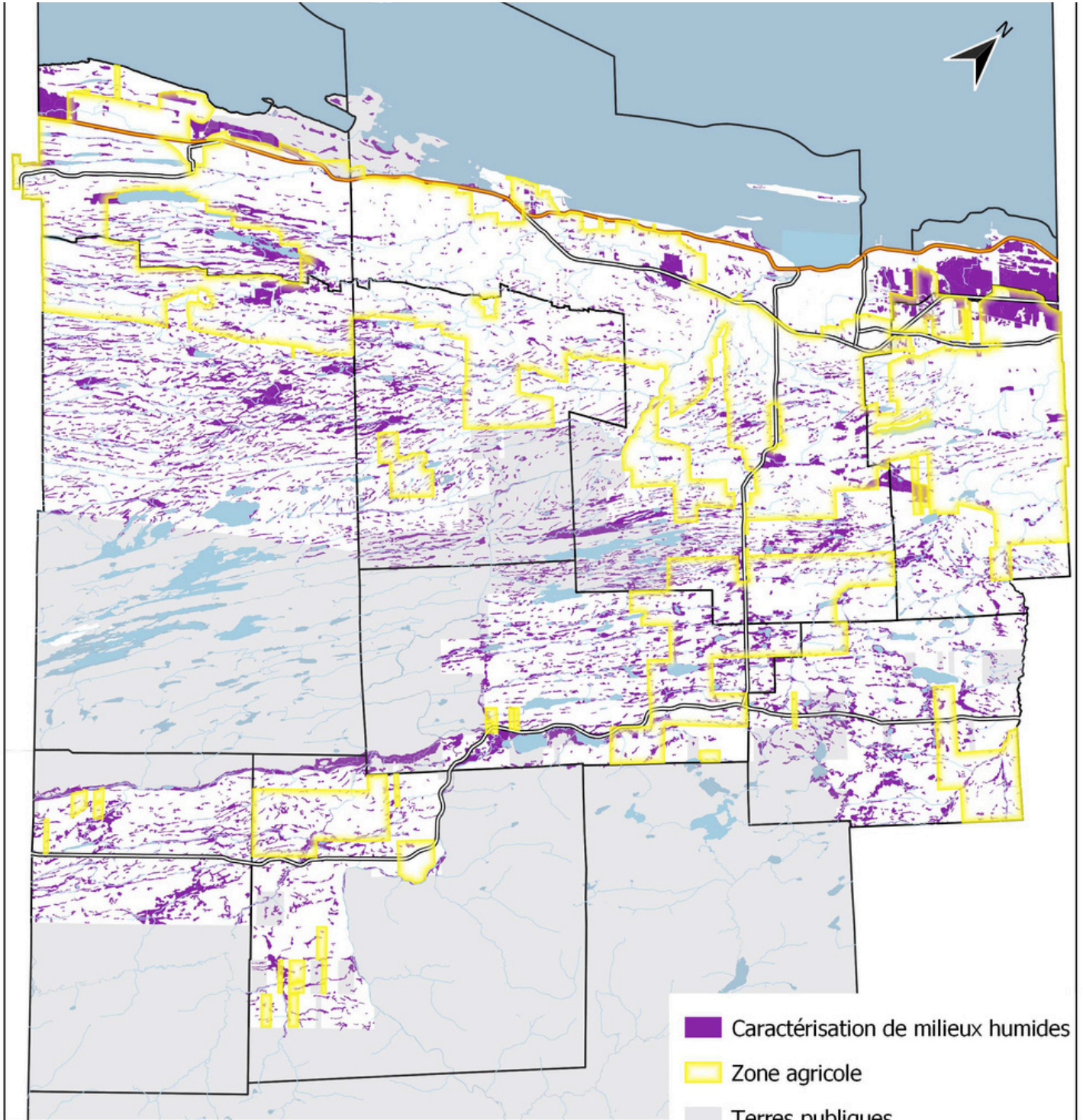
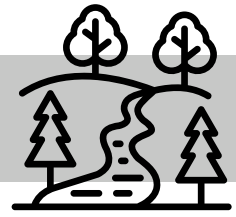
Sources :
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2024-10-21



Milieux humides en territoire privé

MRC de Rimouski-Neigette



0 5 10 km

Échelle : 250000

Référence spatiale :
NAD83(CSRs) / MTM zone 6
Transverse Mercator

Sources :
MRC Rimouski-Neigette
Gouvernement du Québec

Date de production :
2024-10-21

PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

Les pratiques agricoles ont bien évolué au niveau de l'environnement. L'importance d'un sol en santé, de conserver les cours d'eau et de protéger la biodiversité n'est plus à démontrer. Les lois et réglementations sont de plus en plus sévères envers des pratiques dommageables pour l'environnement. Les producteurs n'ont d'autres choix que de se conformer. Ces adaptations souvent accompagnées d'une charge administrative sont parfois considérées comme un irritant dans des journées de travail déjà bien remplies. Cela dit, plusieurs producteurs adoptent des pratiques agroenvironnementales qui se révèlent avantageuses en temps et en argent.

Le MAPAQ s'est doté d'un Plan d'agriculture durable 2020-2030 afin d'accélérer l'adoption de certaines pratiques agroenvironnementales. On y présente cinq grands objectifs :

1. Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement
2. Améliorer la santé et la conservation des sols
3. Améliorer la gestion des matières fertilisantes
4. Optimiser la gestion de l'eau
5. Améliorer la biodiversité



Ces pratiques agroenvironnementales ont pour objectifs de réduire les contaminants à la source, de limiter le ruissellement et l'érosion du sol, de protéger la qualité de l'eau et les écosystèmes.

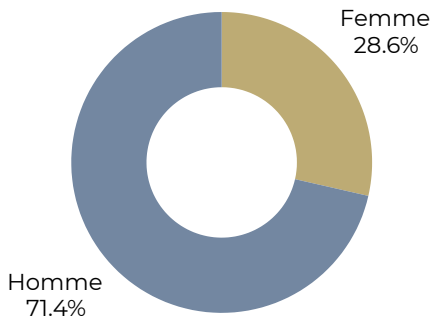
Il existe plusieurs démarches collectives d'adaptation de l'agriculture face aux changements climatiques sur le territoire, tels que Agriclimate et son plan d'adaptation pour le Bas-Saint-Laurent, le Laboratoire vivant – Lait carboneutre mené par les Producteurs de lait du Québec, les cohortes de développement durable d'Agroleader et plus encore.

RESSOURCES HUMAINES

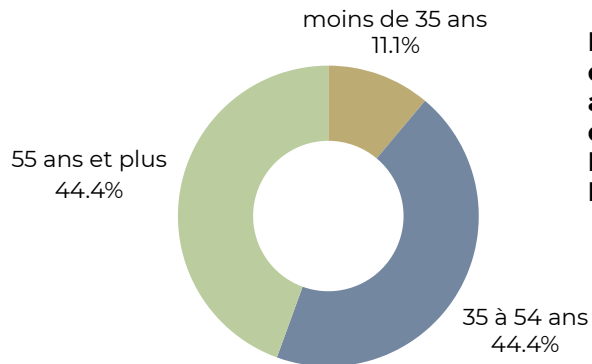
Les entreprises qui ont recours à de la main-d'œuvre familiale sont en diminution en 2017 par rapport à 2010. Même si elles restent majoritaires, les entreprises ayant utilisé des membres de la famille sont passées de 74 % à 65 %.

Notons que les entreprises agricoles travaillent de plus en plus avec de la main-d'œuvre étrangère, mais la main-d'oeuvre non familiale est toujours dominée par des travailleurs québécois. (MAPAQ, 2017)

Proportion homme / femme dans le secteur agricole de Rimouski-Neigette
Stat Can, 2021



Classes d'âge des exploitants agricoles de Rimouski-Neigette
Stat Can, 2021



L'âge moyen des exploitants agricoles est de 52 ans dans Rimouski-Neigette.



Trois Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) sont en fonction sur le territoire de Rimouski-Neigette : Saint-Fabien, la Neigette et la Rivière du Bic.

Il n'y a cependant plus de Coopérative d'utilisation de main-d'oeuvre (CUMO)



RELÈVE

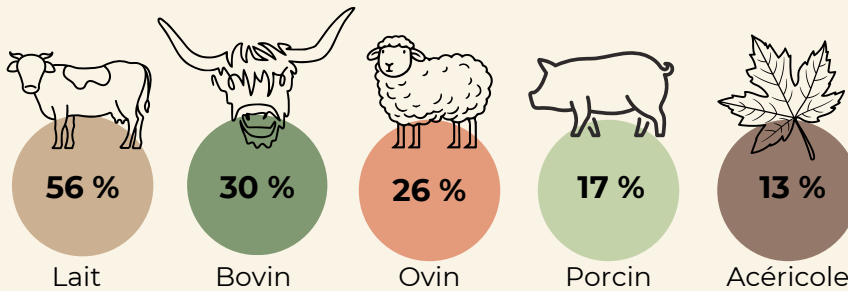
Information disponible sur les membres de l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) uniquement.

Les principales productions de la relève sont le laitier, le bovin et l'ovin. Le plus haut niveau de scolarité des membres est maintenant dominé par un diplôme universitaire (39.1 %), suivi de collégial (30,4 %), puis professionnel (21.7 %). C'est à Rimouski que l'on retrouve la plus grande proportion de la relève.

- **61 %** des membres sont des **femmes**
- L'âge moyen est de **31,7 ans**
- **69 %** des membres ont grandi sur une ferme



Les productions principales des membres de la relève

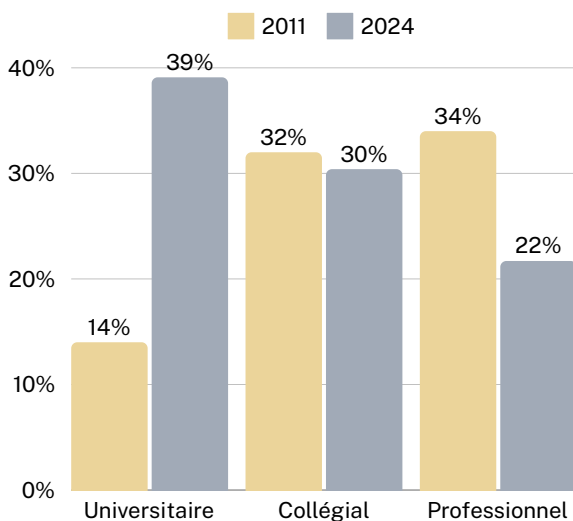


Autres productions

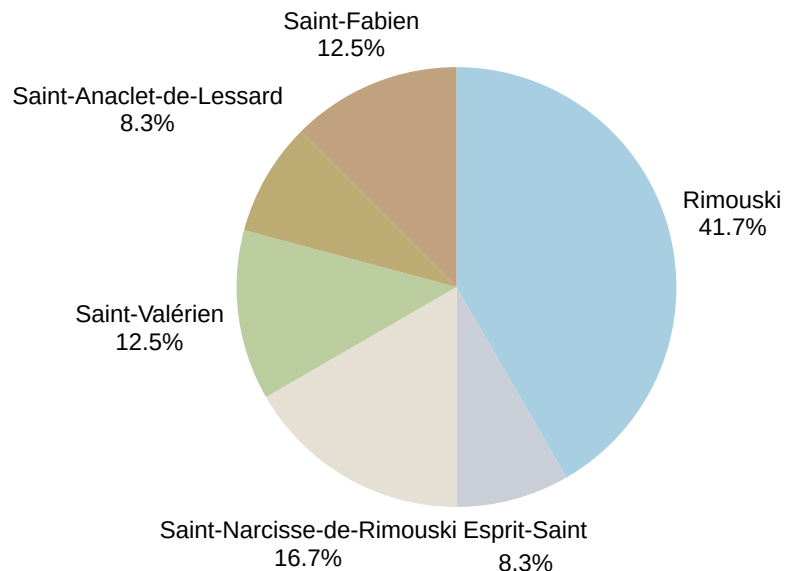
- Volailles : 8 %
- Poulettes : 4 %
- Serricole : 4 %
- Grandes cultures : 4 %
- Cunicole : 4 %
- Oeufs de consommation : 4 %
- Forestière : 4 %
- Production maraîchère : 0 %

ARABSL, 2024

Niveau d'étude de la relève

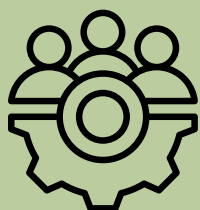


Lieux de résidence de la relève dans Rimouski-Neigette



RESSOURCES UTILES ET REMERCIEMENTS

Ce Portrait agricole est une réalisation de la MRC de Rimouski-Neigette en partenariat avec le milieu. Il n'aurait été possible sans le partage d'information, notamment par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ainsi que du travail d'équipe au sein de la MRC.



RESSOURCES UTILES

Pour les producteurs et productrices agricoles



ARTERRE - Service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires
[Informations](#)

CRÉA - Service d'accompagnement en transfert agricole et planification stratégique
[Informations](#)

Saveurs du Bas-Saint-Laurent - Organisme de promotion et de commercialisation des produits bas-laurentiens
[Informations](#)

Travailleur de rang - Intervenant social œuvrant auprès de la population agricole
[Informations](#)

Pour la communauté



AgricultureRN.ca - Site pour découvrir, s'outiller et agir ensemble pour créer et apprécier un territoire nourricier dynamique dans Rimouski-Neigette.
[Par ici!](#)



RÉFÉRENCES

Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent. Portrait de la relève de la MRC de Rimouski-Neigette, 2024

Bossé, C., Lapointe, M., Gombault, C. et Blais-Gagnon, A. 2022. Données de l'inventaire des terres du Canada et du potentiel agricole du Québec. 47 pages. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement inc. (IRDA)

Enquêtes sur les coûts de location des terres agricoles et des érablières au Bas-Saint-Laurent d'avril 2009 et de 2021

Environnement et Changement climatique Canada. En ligne :
https://climat.meteo.gc.ca/climate_normals/results_f.htmlstnID=5836&dispBack=1&month1=0&month2=12

Fédération de la relève agricole (FRAQ), Données partagées 2024

Info-sols. En ligne : <https://www.info-sols.ca/>

Inventaire des terres du Canada (ARDA). En ligne : <https://www.irda.qc.ca/fr/services/protection-ressources/sante-sols/information-sols/inventaire-terres-canada/>

La Financière agricole, Base de données des parcelles et productions agricoles déclarées, 2023. En ligne :
<https://www.fadq.qc.ca/documents/donnees/base-de-donnees-des-parcelles-et-productions-agricoles-declarees/>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Données partagées 2024

Plan d'adaptation de l'agriculture du Bas-Saint-Laurent aux changements climatiques. Projet Agriculmat, CDAQ, 2021

Plans régionaux des milieux humides et hydriques de Rimouski-Neigette, MRC de Rimouski-Neigette, 2024

Portrait agroalimentaire de la MRC de Rimouki-Neigette, MAPAQ, 2019

Producteurs et productrices acéricoles du Québec. En ligne :
https://ppaq.ca/app/uploads/2020/08/PPAQ_FichesRegion_2024_BSL_Gaspesie-FINAL_3.pdf

Radio Canada. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2072575/hausse-prix-terres-fermes-agriculteurs>

Statistique Canada. Recensement de l'agriculture, 2021. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca>

Zones de rusticité des plantes, Ressources naturelles Canada. En ligne :
<https://geoscan.nrcan.gc.ca/text/geoscan/fulltext/gid293828.pdf>

